

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1<sup>o</sup> Le conseil d'arrondissement, a adopté le 6 avril 2010, un projet de résolution numéro CA10 14 0083 intitulé :

« Accorder, par résolution, la demande de modification à la résolution PP08-14003 concernant la construction et l'occupation d'un bâtiment commercial et résidentiel sur le terrain situé à l'angle sud-ouest du boulevard Crémazie et de la rue de Lorimier, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04-14003). »

2<sup>o</sup> L'objet du projet de résolution est :

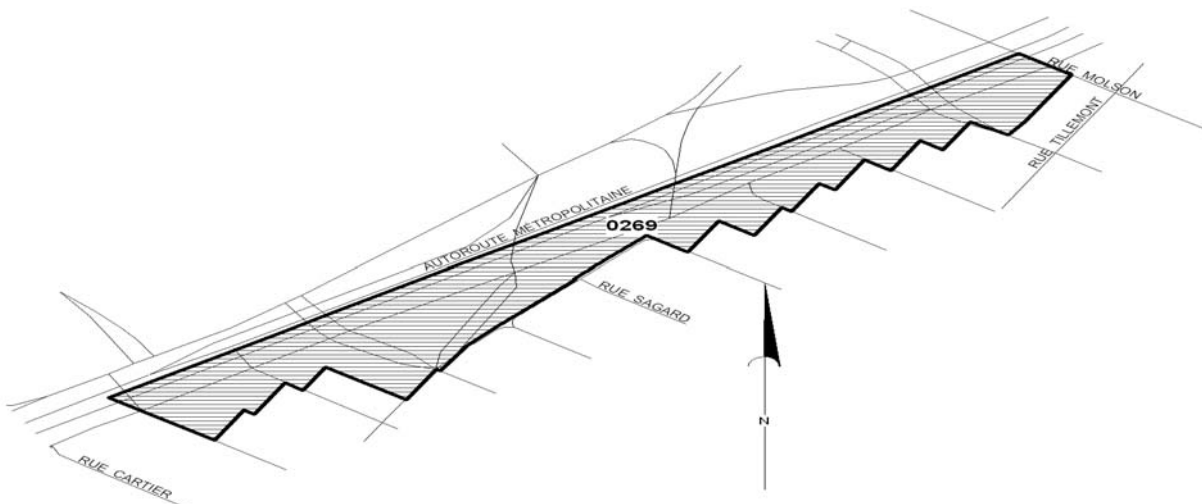
D'accorder la demande de modification à la résolution PP08-14003 concernant la construction et l'occupation d'un bâtiment commercial et résidentiel sur le terrain situé à l'angle sud-ouest du boulevard Crémazie et de la rue de Lorimier, en permettant :

- qu'une façade ne soit pas revêtue de maçonnerie dans une proportion d'au moins 80 % de la surface excluant les ouvertures.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Ce projet déroge à l'article 81 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283).

Ce projet vise la zone 0269 illustrée ci-dessous :



3<sup>o</sup> Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique **le 27 avril 2010 à 18 h, au 405, avenue Ogilvy, 2<sup>e</sup> étage, Montréal.**

4<sup>o</sup> Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

5<sup>o</sup> Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures ordinaires d'ouverture.

Le 14 avril 2010

La secrétaire d'arrondissement  
**M<sup>e</sup> Danielle Lamarre Trignac**